

ASSEMBLEE GENERALE du GROUPE JONATHAN du 7 JUIN 2019

Présents : 26 personnes (excusés Jocelyne Bataillard, Patricia Lecci, Jacqueline Lecoultre, Aline, Catherine et Nadine Longchamp et Daniel Gaillard)

Accueil, méditation : par M.-C. Baatard : Lecture dans Actes 2: 1-13.

Contrôle du quorum : le quorum est atteint

Le PV de l'Assemblée de 2018 est accepté à l'unanimité

Comptes 2018: L'année 2018 se termine sur un déficit de CHF 208.30. Yvonne Dind nous lit le rapport des vérificateurs et l'assemblée donne décharge au caissier et aux vérificateurs avec remerciements.

Election des vérificateurs de compte : Jocelyne Bataillard et Yvonne Dind sont réélues comme vérificatrices pour l'année 2019 et J.-Cl. Delafontaine comme suppléant.

Election des membres du Comité :

Annonce du départ de Sabine Rau. Elle désire s'installer en Valais et nous fait part des changements intervenus dans sa vie depuis le décès de sa maman. Comme remerciements pour toutes ces années au service de Jonathan et son dévouement, nous lui remettons, avec de forts applaudissements, une jolie lampe choisie par Tobias Schaub.

L'assemblée réélit les membres du Comité avec applaudissements, en les remerciant pour leur travail durant l'année écoulée (trois réunions depuis la dernière AG). Tobias adresse un appel à l'assemblée pour renforcer les rangs du comité. Il nous fait également part de son désir de se retirer de la présidence dès l'année prochaine.

Rapport des activités 2018-2019 par le Président Tobias Schaub :

Remerciements: Tobias remercie tous ceux qui contribuent au bon déroulement des activités à Jonathan, visibles comme les animatrices et les cuisinières et leurs équipières ou dans l'ombre (p. ex. nettoyage, jardin etc.).

Rosemarie Reymond arrêtera gentiment ses activités ; et depuis septembre c'est Yolande Berset qui fera signer les cartes d'anniversaire. Dès l'année prochaine Marie-Claude Baatard et Jean-Marc Ischer écriront le texte du mois en alternance.

Anniversaires des dizaines: Ils étaient 5 à fêter leur anniversaire des dizaines le 12 juin 2018. Cette année la fête aura lieu le 18 juin.

Conférences du mardi matin: Il nous rappelle toutes les conférences qui ont enrichi les mardi matins depuis la dernière AG en y ajoutant de petites remarques.

Soirées spéciales: Le lundi 4 mars à 19h00 Monsieur Thierry Lenoir, Aumônier à la Clinique La Lignière à Gland, violoniste et écrivain nous a parlé sur le thème : Réenchanter la vie par la Beauté, un autre regard sur le Ciel. Nous étions une vingtaine à y participer.

Atelier de jeux: Le peu d'intérêt manifesté pour cet atelier nous a convaincu de l'arrêter. Les animatrices Yolande Puthod et Ursula Turrian reçoivent un petit âne avec bloc-notes comme remerciements.

Atelier "Partage biblique": Cet atelier a malheureusement déjà dû être annulé, faute de participants. Tobias nous distribue un questionnaire pour faire le point des heures ou jours qui pourraient mieux convenir aux gens.

Fêtes: Fête de quartier dans les locaux de Jonathan avec Valérie Letoffé et ses ballons sculptés et environ 35 participants (cette année le 30 août).

Noël de Jonathan le 13 décembre 2018 avec Jacqueline Savoyant et son « Petit groupe du chœur Fa7 » (11 chanteurs). Nous étions 58 personnes, dans une salle du Restaurant de Montolieu, à goûter aux bons gâteaux, tartes etc. qui ont été apportées.

Rencontre de prières: Tous les vendredis matin il y a une rencontre pour prier pour Jonathan et ses membres, le quartier, ainsi que des besoins ou soucis personnels.

Changement des statuts: Tobias nous lit les trois premiers articles des statuts lors de la fondation de l'association et nous invite à un moment de réflexion sur l'importance et l'impact de notre groupe dans le quartier.

Suite à une lettre reçue des impôts, Tobias et Pierre Räss ont répondu en demandant que Jonathan soit exempt d'impôts, ce qui a été accepté par l'office des impôts à conditions de changer les statuts, respectivement les articles 10 et 14 (cf. fiche en annexe).

Cotisation: La proposition d'une cotisation variable de CHF 10.- à 20.- n'ayant pas été retenue, la cotisation est fixée, en accord avec les membres, à CHF 20.- par personne.

Entre les différents points de l'ordre du jour, de beaux chants choisis par Sabine sont entonnés.

L'AG finit sur une note de douceur, des terrines fruitées préparées par Yvonne Loche et/ou une tasse de café ou de thé.